

répète à Votre Honneur, nous pourrions fusionner tous les bills se rapportant à un département et en faire un bill omnibus. Je suppose que nous pourrions étudier 15 ou 18 bills durant l'année. Par exemple, on pourrait grouper ensemble tous les bills portant sur le commerce. Après tout, on peut dire qu'ils ont pour fin d'améliorer le commerce canadien et que c'est le principe de ce bill. Juste ciel, nous n'en sommes pas là! Je déclare donc que ce bill doit être rejeté. Il doit l'être à cause de sa présentation. Il faudrait présenter des bills distincts comme dans le passé. Lorsqu'on a établi le ministère des Forêts, on a présenté et débattu un bill à cet effet. Lorsqu'on a unifié les ministères des Pêches et des Forêts, on a présenté un bill sur la réorganisation du gouvernement. Le gouvernement précédent, sous l'égide de M. Pearson, a présenté le bill approprié.

**L'hon. M. Drury:** Il portait sur l'organisation du gouvernement.

**L'hon. M. Lambert:** Mais il n'a certainement pas fait tout ce que ce bill est censé faire. Ce dernier doit accorder aux sous-ministres ou aux sous-chefs certains privilèges permanents en matières de pension de retraite. Qu'est-ce que cela a à voir avec l'établissement du ministère de l'Environnement ou avec une nouvelle définition des tâches ou responsabilités du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Je n'ai rien contre ce dernier. Ou encore qu'est-ce que cela vient faire dans la redéfinition de «Postes»? Après tout, les pauvres orphelines sont abandonnées sur une congère depuis l'automne dernier. On peut voir languir ou presque le ministre des Communications (M. Kierans) à peu près oublié de la Chambre. C'est très bien, c'est cela la réorganisation.

Mais, monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor (M. Drury) me dira-t-il que vient faire dans cette galère la réduction de la période de service à la Fonction publique après laquelle certains fonctionnaires auront droit à des avantages de pension supplémentaires? Que vient faire dans cette réorganisation le don expiatoire aux sous-ministres qui seront autorisés à maintenir leurs cotisations à la caisse de retraite après avoir quitté la Fonction publique? En quoi cela se rapporte-t-il à la réorganisation du gouvernement? En rien. Toutefois, les députés s'intéressent à la création d'un ministère chargé du contrôle de l'environnement et aux modifications des responsabilités du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui en découlent. Comme je l'ai dit, il y aura sans doute une définition plus restreinte des responsabilités de ce ministère pour que le ministre n'aille pas faire des sottises au sujet du pétrole et du gaz.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Lambert:** De cette façon, il peut mieux se concentrer sur un plus petit nombre de sujets et y accorder peut-être plus d'attention.

**M. Paproski:** Allez-y!

**L'hon. M. Lambert:** J'approuve en général l'établissement du ministère de l'Environnement. Cela dit, mon-

sieur l'Orateur, je crois pouvoir dire, et la plupart d'entre nous sont, je crois d'accord là-dessus, que ce n'est pas une solution. La création de ce ministère ne résoudra pas le problème de la pollution. On ne fait que monter la charge. L'intention est évidente. J'espère qu'on n'essaiera pas de le constituer de bric et de broc en empruntant un peu partout dans la Fonction publique et qu'il ne se développera pas comme le ministère de la Consommation et des Corporations ou comme celui de l'Expansion économique régionale, ou encore que nous ne reverrons pas ce à quoi nous avons assisté quand le président du Conseil du Trésor était ministre de l'Industrie. On a vu alors des empires s'édifier. Ensuite, on les a vus démanteler puis se gonfler à nouveau. Des milliers de fonctionnaires se livrent à une violente campagne en vue de se bâtir un empire. J'espère que cela ne se produira pas aussi au sein de ce ministère, car il ne faut pas que ce dernier soit dirigé sans frein, et qu'on lui permette de grandir et de proliférer.

• (4.20 p.m.)

J'aimerais voir un ministère beaucoup mieux organisé où on mettrait l'accent sur l'efficacité et la coopération avec les autres niveaux de gouvernement, car il ne sera pas le seul à s'occuper de la lutte contre la pollution. Les provinces et les municipalités auront aussi leur part de responsabilités. Toutes les responsabilités ne seront pas concentrées entre les mains d'un ministère géant.

J'ai été complètement mystifié lorsque le député de Regina-Est (M. Burton) a proposé que les parcs nationaux relèvent du ministère chargé de la lutte contre la pollution. Je dis au député que les nombreux parcs nationaux sont destinés au public et non à un petit groupe de théoriciens. Les perfectionnistes érigerait des clôtures de 15 pieds autour de vastes régions du pays, fermeraient la barrière à clé et jetteraient celle-ci.

**M. Burton:** J'ai parlé de planification de l'environnement, non de pollution.

**L'hon. M. Lambert:** Ce n'est pas de la planification de l'environnement. Quant à la politique en matière de parcs nationaux, elle ne vise souvent que la protection des ours. Ceux qui n'ont jamais été dans un parc national sont prompts à donner leurs avis. Ceux qui connaissent personnellement les avantages et les inconvénients des parcs nationaux sont tournés en ridicule par les soldisants autorisés qui vivent à des milliers de milles de tous les grands parcs nationaux.

J'ai déjà parlé du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme à l'avenir ses fonctions seront réduites, j'espère qu'il mettra fin aux folles initiatives de ces derniers mois en ce qui concerne l'exploitation du pétrole et du gaz, les ventes aux États-Unis et nos relations avec les États-Unis en ce qui concerne l'exploitation de nos ressources. Il aura peut-être plus de temps pour se pencher sur les données de notre politique nucléaire. On espère qu'il aura l'occasion de lire le rapport du comité sénatorial de la politique scientifique portant sur la situation dans le domaine nucléaire. Je vois le président du